



Bulletin d'adhésion à la Maison des Lycéens

Pour adhérer à l'association des élèves, remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous.
La cotisation MDL 2025-2026 s'élève à 10 euros et 20 euros pour les internes. Joindre le paiement.

La MAISON DES LYCÉENS est une association lycéenne dont l'objectif est de développer et soutenir des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté.

Pour être adhérent de la MDL et profiter des projets et des installations, il faut régler la cotisation pour l'année scolaire.

Chaque adhérent a la possibilité de participer à l'Assemblée générale, de se présenter et de voter lors des élections des membres du Conseil d'administration et du Bureau de la MDL.

Le fonctionnement et les activités de la MDL dépendent de la participation et de l'engagement des adhérents. Les membres élus décident des projets menés au profit de tous les adhérents.

Nom et prénom

Classe

Paiement de l'adhésion

Modalités de paiement

Élève demi-pensionnaire ou externe
 Cotisation de 10€

Élève interne (hébergé à l'internat du lundi au vendredi)
 Cotisation de 20€

Chèque à l'ordre de la MDL Lycée Le Corbusier
(nom, prénom et classe au dos)

Nom de l'émetteur du chèque :

Espèces

Paiement en ligne : **Lien prochainement**

La MDL a besoin parmi ses adhérents de 7 à 11 membres pour son Conseil d'administration, et pour le Bureau : un Président, un Trésorier, un Secrétaire et leurs adjoints.

Un ou plusieurs adultes peuvent accompagner les élèves, avec l'approbation du CA de la MDL.

Es-tu intéressé(e) pour participer à la gestion de la MDL ?

OUI NON

Date :

 / /

Signature du responsable ou élève majeur

Charte des règles de vie du Foyer de la M.D.L

- Engagement à respecter le mobilier et le matériel mis à disposition au sein du Foyer, financé par la MDL.
- Engagement à maintenir le Foyer agréable et propre.
- Engagement à ne pas aller dans le Foyer sur les heures de cours de l'emploi du temps et exclusion de classe.

